

## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2014

Le Conseil Municipal de Saint Laurent la Gâtine, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le vendredi 12 décembre deux mille quatorze à vingt heures trente sous la présidence de Patrick LENFANT, Maire.

**PARTICIPANTS** : Patrick LENFANT (maire), Jean-Claude SOLIGNAT (adjoint), Maryline BRUNOT, Guillaume JAGOREL, Yannick VIET, Thierry LONGUET, David DUPREY, Coraline GUIOT,

**ABSENTS** (excusés): Michelle VIEL (pouvoir à Thierry LONGUET), Régis HERVE (pouvoir à Jean-Claude SOLIGNAT), Aymeric BLAN (pouvoir à David DUPREY)

Mme Maryline BRUNOT a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.  
Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 21 novembre 2014 est approuvé à l'unanimité

### 1. GESTION

#### 1-1 Décisions budgétaires modificatives

Suite au reversement à Croisilles de sa part de l'avance de l'Agence de l'Eau, le conseil, à l'unanimité:

- DECIDE de modifier le budget assainissement de la façon suivante:  
- 66 926 € au chapitre 16 article 1641 "Emprunt en euros"  
+ 66 926 € au chapitre 27 article 2763 "Créance sur des collectivités et établissements publics"

Suite à une régularisation à apporter sur le budget assainissement de la commune concernant l'emprunt réalisé auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation, le conseil municipal à l'unanimité:

- DECIDE de voter une subvention exceptionnelle de 240 € pour le budget assainissement,
- DECIDE de modifier le budget communal de la façon suivante:  
- 240 € au chapitre 022 "Dépenses Imprévues"  
+ 240€ au chapitre 65 article 657407 "Subventions aux associations et autres personnes de droit privé"
- DECIDE de modifier le budget assainissement en votant les crédits de la façon suivante:  
+ 240 € au chapitre 66 article 668 "Autres charges financières"  
+ 240 € au chapitre 77. article 774 "Subventions exceptionnelles"

#### 1-2 Fonds Départementale de Péréquation

Le Conseil municipal sollicite une subvention au titre du Fonds de péréquation 2014 pour les investissements suivants:

- Acquisition Matériel informatique:  
1 918,00€ HT            2 301,60€ TTC
- Acquisition armoire forte ignifugée:  
2 375,00€ HT            2 850,00€ TTC
- Travaux de réhabilitation de l'ancienne bibliothèque en bureau de maire:  
3 667,40€ HT            4 400,88€ TTC
- Travaux d'enfouissement de réseaux:  
26 261,38€ HT            30 480,48€ TTC
- Travaux création branchements eau:

Commune de Saint-Laurent-La-Gâtine

2 073,71€ HT 2 488,45€ TTC

- Travaux comblement marnière suite effondrement:  
15 867,50€ HT 19 041,00€ TTC
- Travaux remplacement buse eaux pluviales suite à effondrement:  
3 845,00€ HT 4 614,00€ TTC

Vote à l'unanimité

### **1-3 Assainissement**

Notre bureau d'étude en charge des travaux d'assainissement nous présente un avenant ayant pour objet d'acter suite à l'ordre de service de démarrage des travaux, le transfert des éléments de missions VISA, DET et AOR du marché de maîtrise d'oeuvre signé le 20/04/2010 avec l'entreprise Grontmij (ex-Ginger Environnement et Infrastructures) du budget principal du groupement de commande au budget annexe assainissement du groupement de commande.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'accepter cet avenant tel qu'annexé.

### **1-4 Prévisions travaux 2015**

Pas de travaux, principalement de voirie, engagés en 2015 du fait de l'assainissement en domaine public et privé en cours.

Seuls les travaux en cours sur la toiture de l'église seront réalisés.

## **2. COMMISSIONS ET SYNDICATS**

### **2-1 SIRP**

- Situation financière : 12 000€ après règlement des factures ; 1/3 des subventions TAP ont été versées par l'Etat, soit 4266€.
- Participation des communes 2015 : Elle s'élevait à 1175€/élève, le conseil a voté une hausse de 1% ce qui revient à 1 187€/élève.
- Délégations de signature aux vice-présidents : 1<sup>er</sup> vice-président M TAUPIN, 2<sup>ième</sup> vice-président M LENFANT, 3<sup>ième</sup> vice - présidente Mme MARCEUIL, 4<sup>ième</sup> vice - président M COLLET
- Vote du règlement du bus.(distribué à tous les enfants).
- Projet d'agrandissement 2016 /2017 : Envisagé par la commune de Chaudon : achat terrain 710m2 (agrandissement de l'école) ; Accueil de loisirs : possibilité de s'étendre sur 950m2 ; Vu l'augmentation des effectifs, l'école passerait de 11 classes à 12 classes il faudrait construire 2 classes (coût 500 000€ environ mais le SIRP doit reconstituer ses fonds) ou éventuellement louer un préfabriqué selon les besoins, agrandir l'accueil de loisirs et la cantine. A noter une classe disponible à Croisilles. Projet à étudier avec la CC4V.
- A cela s'ajoute les problèmes de vétusté des locaux, en particulier de la maternelle qui n'est plus capable d'accueillir tous les « petits » (problème de place dans le dortoir).

## **3. QUESTIONS DIVERSES**

- La fête de la St-Laurent sera célébrée le 9 août 2015.
- Information générale sur le PLUI et le PLU.
- Heures complémentaires de la secrétaire : depuis plusieurs mois, des heures complémentaires ont été effectuées par la secrétaire toutes les semaines du fait d'une charge de travail supplémentaire. Ces heures complémentaires ont été jusqu'alors récupérées.

Commune de Saint-Laurent-La-Gâtine

Si le conseil accepte que des heures complémentaires soient effectuées, elles peuvent être au choix de l'intéressé récupérées ou rémunérées.

Le conseil autorise ces heures qui interviendront en fonction de la charge de travail. S'il s'avère que ce besoin persiste dans le temps, soit en moyenne 3h complémentaires par semaine, pendant plus de 6 mois, la modification horaire du contrat devra être effectuée (renseignements pris auprès du Centre de Gestion).

- Les colis des aînés seront distribués par les conseillers à partir de cette semaine.

*La prochaine réunion du Conseil est prévue le 30 janvier 2015.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est close à 23h15.

Fait et délibéré les jours, mois et an comme indiqué précédemment.